

Acteur de ma santé à domicile :

Comment puis-je participer à la prévention des infections associées aux soins ?

Vous – ou l'un de vos proches – avez été hospitalisé...
... les soins continuent à domicile

**Voici quelques mesures simples d'hygiène que vous pouvez
appliquer, en prévention d'une infection associée aux soins**



A chaque situation, ses dispositions

Avant les soins : consignes générales

- ▶ Ayez une bonne hygiène corporelle quotidienne : si possible, faites votre toilette avant le soin
- ▶ Veillez à avoir une tenue propre et adaptée lors du soin
- ▶ Vérifiez que le support sur lequel est réalisé le soin soit propre (lit, table..)
- ▶ Aérez la pièce

Vous ou un de vos proches assurez le soin

- ▶ **L'hygiène des mains** est un point essentiel avant le soin, après passage aux toilettes et avant de manger
- ▶ Retirez tous les bijoux des mains et poignets avant le soin
- ▶ Si vous utilisez du savon :
 - choisissez un savon liquide type pousse mousse (pas de savonnette)
 - séchez vous les mains avec une serviette sèche et propre dédiée au soin et non partagée avec les autres membres de la famille
- ▶ Si vous choisissez un produit hydro-alcoolique (non remboursé) prenez le conseil de votre pharmacien, médecin ou infirmier
- ▶ Lavage de main ou désinfection avec un produit hydro alcoolique, la technique est la même : http://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/Doc_Reco/document/plaquette_hygiene_mains.pdf

Un professionnel de santé* assure le soin

- ▶ Identifiez un point d'eau pour lui qui soit propre, non encombré, avec un distributeur de savon liquide et une serviette propre et sèche pour s'essuyer les mains
- ▶ Réservez-lui un coin s'il a du matériel à entreposer (étagère, table, dessus de commode...)
- ▶ Contactez-le si survenue d'une rougeur, de douleur dans la zone de soin ou de fièvre inexpliquée.
- ▶ Ne manipulez pas le pansement, le cathéter, la perfusion sans son accord

En cas de traitement diminuant les défenses immunitaires

- ▶ Suivez les consignes transmises par l'équipe soignante
- ▶ Evitez le contact avec les personnes malades
- ▶ Evitez les espaces publics en période d'épidémie hivernale (grippe, gastro-entérite)
- ▶ Lavez-vous les mains régulièrement

J'ai des animaux à la maison

- ▶ Pendant le soin, si possible, les animaux ne doivent pas être dans la même pièce
- ▶ Lavez-vous les mains après avoir touché l'animal

*médecin généraliste, infirmier, aide-soignant, sage-femme...

Définition de l'infection associée aux soins

Une infection est dite associée aux soins si elle survient suite à une prise en charge que ce soit à l'hôpital, à la maison, en collectivité (EHPAD...)

Tout évènement indésirable lié à la prise en charge peut être signalé sur le portail de signalement accessible à tous : https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

Plus d'informations ?

CPias Auvergne-Rhône-Alpes

*Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins*

Hôpital Henry Gabrielle - 20 route de Vourles

69230 SAINT GENIS LAVAL

cpias-ara@chu-lyon.fr - 04 78 86 49 49

www.cpias-auvergnerrhonealpes.fr



France Assos Santé

Auvergne-Rhône-Alpes

129 rue de Créqui - 69006 LYON

contact@cissara.org - 04 78 62 24 53

<http://www.france-assos-sante.org/auvergne-rhone-alpes>

